

**MAIRIE
DE
VILLEGLY**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

ADOpte A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 13

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

**PERSONNEL
COMMUNAL**

Sous-domaine :

Effectif

OBJET :

**REVISION DU
TABLEAU DES
EFFECTIFS**

N° 6/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le 27 Janvier à 19 Heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 20 Janvier 2025

Présents : Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Michel GREFFIER – Jean MAURY, Stéphane AZEMA – Emmanuel COULONVAL – Christine SANCHEZ – Véronique BROUSSE – François DUVERT – Véronique MARCAILLOU – Joëlle LEVEJAC – Christophe FOURES.

Absentes Excusées : Vanessa SALANDINI, Emilie BELUCHE.

Mr François DUVERT a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que suite au mouvement suivant :

- Inscription sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade de Rédacteur Territorial de Madame **BOURGUIGNON Valérie**, à compter du 1^{er} Novembre 2024 et de sa nomination, à compter du 1^{er} Février 2025.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

DECIDE de procéder à la modification du tableau des effectifs :

EFFECTIFS	NATURE DE L'EMPLOI
	<u>Service Administratif :</u>
1	Attaché Territorial (35h/semaine)
1	Rédacteur Territorial (35h/semaine)
1	Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe, (35h/semaine)
	<u>Service Technique :</u>
3	Agents de Maîtrise Principal (35h/semaine)
1	Agent de Maîtrise (35h/semaine)
2	Adjoints Techniques Principaux de 2 ^{ème} classe, (35h/semaine)
	<u>Service Sociaux et d'Hygiène :</u>
1	Agent Social (titulaire) (35h/semaine)

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au Budget 2025.

Madame la Secrétaire Générale de Mairie et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Président du Centre de Gestion de l'Aude,
- Monsieur le Receveur Municipal.

Pour copie conforme
Le Maire,
Alain MARTY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20250127-20250127DEL6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/01/2025